

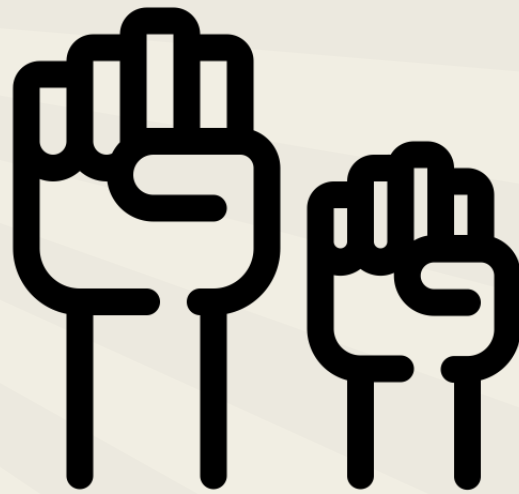
# GRÈVE DES ORTHOPHONISTES DE L'ENTRAIDE UNION

Le 5 octobre 2021 : Rassemblement à partir de 9h  
devant le siège de l'association  
31, rue d'Alésia, 75014 PARIS

Une délégation avec le DSC FO et la Fédération Nationale demande à être reçue par la Direction Générale pour obtenir satisfaction.

## LES ORTHOPHONISTES EN COLÈRE AVEC LA FORCE OUVRIÈRE

**FO** ACTION  
SOCIALE



- Le Master 2  
rémunéré bac+2

- Une pénurie  
d'orthophonistes

- Une charte de  
l'Entraide non  
appliquée

Nous  
demandons  
un accord  
d'entreprise  
qui garantit :



- Une égalité de  
traitement pour  
l'ensemble des  
orthophonistes

- Une équité  
salariale pour tous
- 70 points à  
compter du 1er  
janvier 2021

# POURQUOI NOUS FERONS GRÈVE LE 5 OCTOBRE ET SERONS EN MANIFESTATION ?

**DECEMBRE  
2020**

**Fin 2020**, la Direction des CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) appartenant à l'association, située dans le département de l'Essonne, a procédé à une revalorisation salariale pour des orthophonistes. C'est ainsi que certains salariés se sont vu octroyer 70 points complémentaires qui viennent s'ajouter à leur salaire de base.

**FEVRIER  
2021**

En **février 2021**, mandat a été donné par l'Assemblée Générale des orthophonistes à Force Ouvrière pour porter cette revendication de 70 points supplémentaires pour tous les orthophonistes, au regard de cette inégalité de traitement, de demander l'ouverture d'une négociation afin d'aboutir à un accord d'entreprise.

Contrairement à la volonté annoncée immédiatement par la Direction Générale, ce fut ensuite un **long silence**.

**AVRIL  
2021**

Après une nouvelle assemblée générale (en visio), décision a été prise d'envoyer un **second courrier** adressé à la Direction Générale en date du **24 avril**, proposant les modalités d'un accord d'entreprise pour une revalorisation salariale, à savoir 70 points supplémentaires, à compter du 1er janvier 2021.

**Fin juin**, nous avons enfin obtenu la présentation d'un accord mais loin d'être satisfaisant, nous avons collectivement fait des propositions pour garantir la revendication des 70 points pour tous au 1er janvier 2021.

**SEPTEMBRE  
2021**

Le **21 septembre**, la Direction Générale a fait une nouvelle proposition qui ne répond en rien aux revendications.

Face à ce mépris et à la non-reconnaissance de cette légitime revendication, les orthophonistes avec FO ont décidé de déposer un préavis de grève avec rassemblement devant le siège de l'association. Nous demandons à être reçus en délégation afin que, sans attendre, un accord d'entreprise soit signé reconnaissant cette légitime revendication.